

Mazères... Lisons...

Le journal d'information des *Habitants* de la commune de Mazères-Lezons

> numéro 2

> Éditorial

Notre équipe municipale a maintenant trouvé ses marques : les élus s'investissent dans leurs délégations et leurs responsabilités, les Commissions travaillent au rythme de l'actualité et des dossiers.

Ainsi, dans ce deuxième rendez-vous, *Mazères... Lisons...* fait le point sur des dossiers déjà anciens, comme les travaux de construction d'un bassin écrêteur de crues sur le Soust ou le projet d'implantation d'un Centre de distribution de La Poste au pied du coteau ; et des dossiers nouveaux comme la création d'un OMS ou les travaux de réhabilitation à l'école, faits et à faire.

Mazères... Lisons... vous raconte aussi comment les Mazérois participent, côté bénévoles ou côté public, à l'animation et l'activité du village : trois vide-greniers au succès stupéfiant, l'organisation réussie des fêtes patronales ou encore la bonne rentrée des classes vécue par les enfants, les parents, les enseignants et les élus.

Dans l'actualité sociale, les instances du Centre social tout



juste renouvelées en juin s'attellent à un double chantier de bilan et de prospective, et le CCAS a préparé pour nos aînés le traditionnel voyage annuel d'automne.

S'agissant de la révision du P.L.U., la municipalité se voit contrainte de patienter quelques mois, au moins jusqu'en janvier prochain, pour vous livrer les premières informations et surtout pour pouvoir constituer le comité de pilotage qui doit initier les travaux, en raison de l'actuelle réorganisation complète des services de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées.

Bonne lecture !

Monique SÉMAVOINE,
Votre Maire

> Rencontre...

Fêtes de Mazères

Ambiance très chaleureuse sous le soleil. Tout le comité des fêtes s'est donné à fond pour que tout le monde trouve son compte de plaisirs : jeux pour petits et grands, dîner du village, soirées dansantes, feu d'artifice, vin

d'honneur du village avec la présence de nombreux élus voisins, courses de vachettes...

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer trois belles journées ensemble, dans la convivialité et la bonne humeur. Coup de chapeau au Comité des Fêtes !



Courses de vachettes le dimanche après-midi.

... bloc note... bloc note... bloc note... bloc note...

> Travaux sur les « cascades » du Gave de Pau

Nous n'avions pas imaginé que ce chantier deviendrait pharaonique !

Le propriétaire d'un terrain privé a entrepris depuis quelques jours des travaux sur le Gave, imposés par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, pour réaliser une échelle à poissons destinée à favoriser la remontée des espèces migratrices comme le saumon.

Situé sur les cascades de la rive gauche, ce chantier n'est accessible que par la commune de Mazères-Lezons, bien que le site



Construction d'une « échelle à poissons ».

soit administrativement rattaché à celle de Bizanos.

La mairie a informé les riverains par courrier, mais il est temps d'élargir cette information à tous les Mazérois qui sont nombreux à s'interroger sur ce ballet d'engins.

Il reste encore deux mois pour suivre les travaux...

> Sommaire



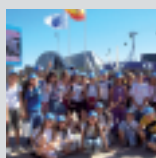
> page 1

> Éditorial
> Rencontre...
> Bloc note : travaux sur les « cascades » du Gave de Pau



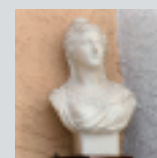
> page 2

> Le dossier :
la rentrée scolaire 2008
> Portrait de... Laurent Tintet,
directeur du Groupe Scolaire



> page 3

> En direct de Mazères-Lezons
> Zoom... Projet de Centre
de Distribution



> page 4

> Avec vos élus...
> Chez nous... Per noste...

octobre 2008



Le dossier

> La rentrée scolaire 2008

« L'école rappelle à chacun de nous une période importante de sa vie, c'est pourquoi elle demeure pour toujours au cœur de toutes les attentions »



> La qualité de l'enseignement d'abord

Quand on est parent, on s'inquiète chaque fois qu'un nuage menace d'assombrir le paysage scolaire de nos enfants. Mais quand on devient des élus, il ne suffit plus de s'inquiéter devant les difficultés : il faut agir.

La rentrée 2008 s'est parfaitement déroulée pour les 174 enfants répartis en 7 classes. Il faudra cependant poursuivre notre action pour maintenir les effectifs et conserver tous les enseignants car, en septembre 2009, les 12 enfants aujourd'hui en Très Petite Section de Maternelle ne suffiront pas à compenser les départs au Collège de 15 enfants de CM2.

> La qualité des conditions de travail aussi

Côté Maternelle, pour mettre fin aux problèmes d'insalubrité des bâtiments, les crépis ont été refaits, la zinguerie remplacée et les huisseries changées ou restaurées juste à temps pour la rentrée. Cette réhabilitation a coûté 172 563 euros TTC, et elle est subventionnée à 50 % par l'État et par le Conseil Général. Cependant, les locaux restent à rénover à l'intérieur.

Côté Primaire, les bâtiments sont en très mauvais état, à l'extérieur comme à l'intérieur. La réhabilitation s'avère urgente, parce que plus on attendra pour la réaliser et plus la facture s'alourdira...

Dans ces conditions, comment envisager une programmation sur plusieurs années ? Le Conseil Municipal va se pencher sur cette question épineuse, en se souvenant que nous nous sommes engagés à placer l'école au premier rang de nos priorités.

> Quand l'Association des parents d'élèves recrute...



Christelle Ripault est la toute nouvelle présidente de l'APE, l'Association des Parents d'Élèves du Groupe Scolaire de Mazères-Lezons.

«Oui nous recrutons des parents, comme nous, qui veulent s'impliquer concrètement dans le quotidien de notre action... les kermesses, les lotos, les tombolas sont des moments essentiels qui nous permettent de financer notre action.»

« Notre association est un lien précieux entre les parents et l'école de notre commune ; nous jouons un rôle d'intermédiaire entre la vie scolaire et les parents qui viennent nous voir plus facilement pour trouver une solution technique ou bien pour régler, avec discrétion, tel souci de fonctionnement interne ou telle difficulté passagère liée à un problème économique, etc... nous aidons au financement des sorties scolaires et à l'acquisition éventuelle du matériel.

La mairie nous aide, bien sûr, et je pense que l'efficacité de notre implication repose avant tout sur le climat excellent de confiance et de partage constaté autour de nous ; nous nous sommes mobilisés avec force pour le maintien de la classe au sein de l'école en occupant les lieux, en manifestant devant l'Inspection Académique, en faisant éclater avec force et sérénité notre revendication légitime. Notre association est vivante et active et nous n'oublions jamais que notre action est avant tout conduite par le souci de voir nos enfants heureux ».

> Pour les parents intéressés : contacts et actualités de l'APE sont affichés à l'école, sur le tableau d'affichage, à côté de la cantine.

< Laurent Jouanlong, Jean-Jacques Bordenave et Annabelle Aracil, élus siégeant au Conseil d'école.

EDUCATION - La rentrée scolaire en Béarn et Soule : dans quelques établissements, la suppression de postes ou de classes est convenue.
A l'école de Mazères, le compte est bon !
Après comptage des élèves, le poste en sursis dans ce village de la commune jolaise sera maintenu. C'est le fruit de la mobilisation des acteurs locaux.

> Pour le maintien d'un poste d'enseignant

Au printemps, la mauvaise nouvelle avait traversé la commune comme la foudre : un poste d'enseignant était menacé à la rentrée scolaire.

C'est une bataille que les Mazérois, les élus, l'association des parents d'élèves et le personnel enseignant ont menée sans relâche.

L'espoir, durant l'été... et la délivrance le 2 septembre quand Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale venait compter nos « chères têtes blondes ».

157 était le chiffre fatidique en dessous

duquel le poste en sursis était supprimé et c'est l'officialisation de nos 165 élèves qui a permis de confirmer le maintien du septième professeur d'école.



Il y a quelques années Laurent Tintet a été joueur et entraîneur au sein de l'équipe de basket de Mazères-Lezons. Pensait-il un jour devenir le jeune directeur de son groupe scolaire ?

> Mazères Lisons : Quelle est la taille de l'école de Mazères-Lezons ?

> Laurent Tintet : Il est important avant toute chose de préciser que l'on ne parle pas de l'école de Mazères-Lezons mais de son groupe scolaire, soit une école maternelle et une école élémentaire.

Nous avons en tout 165 élèves et une équipe de 9 enseignants pour 2 classes de maternelle et 5 classes d'élémentaire. 3 agents territoriaux ; 4 personnes pour la cantine et 2 pour la garderie, notre équipe est importante et elle donne la

mesure de l'importance de notre présence sur la commune.

> ML : L'école de Mazères-Lezons est-elle une école de village ou une école de banlieue urbaine ?

> LT : J'ai passé six ans comme directeur de l'école élémentaire Gaston Phœbus à Pau et je suis, depuis deux ans, directeur du groupe scolaire de Mazères-Lezons. Au bout de ces huit années de direction je prends la mesure de la place de l'école dans la vie de la cité ; on retrouve ici certaines problématiques partagées avec une école de centre-ville ou péri-urbaine, celles du tissu social et de la réalité économique qui façonnent le visage d'une commune adossée à une grande ville. Pourtant ici le quotidien est différent : les relations avec les parents et leurs représentants sont plus



Laurent Tintet et une partie de son équipe.

cordiales, plus franches, directes et passionnées ; on sent bien qu'ici les enjeux sont à l'évidence moins impersonnels. Mon vécu est moins administratif et plus humain. Le maintien de la classe a été vécu comme un combat intime et chacun a pris part avec inquiétude et conviction au devenir de l'école ; j'ai

senti, dans le suivi quotidien du maire, et dans l'implication des parents d'élèves que c'est bien une communauté toute entière qui s'exprimait.

> ML : Quel est le souhait du directeur du groupe scolaire de Mazères-Lezons ?

> LT : Nous sommes heureux de la réhabilitation des murs extérieurs de l'école maternelle mais il me semble urgent de penser maintenant à la rénovation de ses classes et de ses lieux de vie. J'ajouterai de plus que le groupe scolaire est très pauvre en équipements sportifs. Nous souhaiterions que les cours de récréation de l'école élémentaire soient équipées de matériels de qualité, cages de foot, panneaux de basket ou même simplement le tracé à la peinture de lignes d'athlétisme.

Portrait de... Laurent Tintet, directeur du Groupe Scolaire

RETROUVEZ DANS CHAQUE NUMÉRO DE MAZÈRES LISONS LE PORTRAIT D'UN ACTEUR DE LA VIE DE NOTRE VILLAGE

Les greniers Mazerois se vident



Grand déballage pour chineurs.

Les trois vide-greniers organisés à Mazères par l'AEREC CMP «Le Château», le Centre Social et l'association Sud West ont tous trois rencontré un vif succès. De très nombreux exposants ont attiré les foules, permettant ainsi de financer des camps de vacances ou encore de collecter des fonds pour aider la Recherche pour lutter contre le Syndrome de West. Bravo à tous les bénévoles pour ces journées dédiées aux chineurs.

Le Centre social



Légende à venir

Depuis le mois de juin 2008, un nouveau conseil d'administration veille sur le bon fonctionnement du Centre social de Mazères. Il a élu à sa tête une jeune présidente : Carole Sapioule.

Un chantier important est en cours : l'évaluation du contrat de projet et l'élaboration d'un nouveau contrat qui sera signé avec la Caisse d'Allocations Familiales qui fixe préalablement des objectifs conditionnant le versement des subventions et son agrément.

Parmi les nouveaux objectifs : l'accueil de loisirs des 3-6 ans, ainsi qu'un développement

des actions sociales à proprement parler. Au-delà des exigences de la CAF c'est aussi un souhait de la municipalité de voir le Centre social évoluer dans ce sens. Car si le secteur loisirs-animations est actuellement son point fort, il est nécessaire que le Centre social remplisse davantage son rôle « social » auprès des publics les plus défavorisés et les plus fragiles.

Les Poussins s'envolent

La saison débute sur les chapeaux de roues avec deux événements : le tournoi des jeunes et la journée d'accueil des poussins et des benjamins organisée en collaboration avec le District.

Pour ce tournoi du 14 septembre, 16 équipes en benjamins et 15 équipes en poussins venues du Béarn et du Pays Basque, mais aussi des Landes avec les clubs de Mont-de-Marsan, Aire-sur-Adour, Dax, et de la Bigorre avec Lourdes, ont participé aux différents matchs.

Coup de chapeau à Philippe Lain, responsable de l'organisation pour la partie sportive et qui a remis le trophée « Intersport » aux capitaines du Stade Montois (notre photo). Un grand merci aux sponsors bien sûr, et aussi aux bénévoles qui ont tenu les deux tables de marque, la restauration et la buvette.

Résultats du week-end en bref :

- » Moins de 13 ans : En championnat : Blanquefort 6 – ASMUR 0
- » Moins de 15 ans : En coupe Fouchy : ASMUR 5 – Bazas patronage 3

- » Moins de 18 ans : En coupe Saraute : ASMUR 2 – Le Taillan AS 1
- » Seniors B : En coupe Vispaly : St Jean Pied de Port 0 – ASMUR 1



Philippe Lain remet le trophée aux vainqueurs.

Les écoliers à Saragosse

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur l'eau, après avoir préalablement visité l'usine de captage d'eau de Rébénacq, la station d'eau potable de Guindalos et la station de traitement des eaux usées de Lescar, les enfants de CM1 et CM2 de l'école de Mazères se sont rendus à l'Exposition universelle de Saragosse. L'occasion pour nos écoliers de découvrir l'importance et le rôle de l'eau dans le monde. Les éco-citoyens sont rentrés ravis de leur petit voyage de deux jours, décidés à mettre en pratique leur connaissance dans ce domaine.



Voyage des CM1 et CM2 à l'Exposition Universelle de Saragosse.

« Trois vide-greniers organisés à Mazères »

« Football : tournoi des jeunes et journée d'accueil des poussins et benjamins »

« Projet pédagogique sur l'eau, les écoliers à l'Expo Universelle de Saragosse »

Zoom... Projet de Centre de Distribution



En rouge, le terrain pressenti.

En avril 2007 La Poste a obtenu un Certificat d'Urbanisme délivré par le Préfet, en vue d'implanter un Centre de Distribution du courrier à Mazères, sur un terrain situé au pied du coteau en

limite de la zone artisanale, le long de la rue Henri IV et de l'Allée des Coteaux. Ce projet présenté dans la Lettre municipale de juin 2007 avait provoqué une vive appréhension chez les riverains.

Il s'avère aujourd'hui que le projet reçu fin juillet 2008 est différent de celui qui a fait l'objet du Certificat d'Urbanisme d'avril 2007. En septembre, la Commission Urbanisme de la municipalité a examiné attentivement la demande de permis de construire et rendu à la DDE un avis défavorable fondé notamment sur les raisons suivantes :

- » l'insécurité des enfants aux heures de ramassage scolaire ;
- » les nuisances sonores dues au passage quotidien et au stationnement, avant 7 heures du matin, de 80 véhicules du personnel et des camions de La Poste ;
- » une voirie impropre à une circulation intense ;
- » la réduction des deux tiers du bassin de rétention prévu à cet emplacement pour l'écoulement des eaux pluviales ; etc...

Espérons que les services de l'État sauront prendre en compte les motifs de



Avis défavorable au projet présenté.

notre position défavorable pour rendre leur propre décision. Car, dans le cas d'un permis de construire déposé par un service public (La Poste en l'occurrence), il faut savoir que le permis est accordé par Préfet, et non par la municipalité qui n'a qu'un rôle consultatif.



Avec vos élus...

> Création d'un Office Municipal des Sports (OMS)



La création d'un OMS est un de nos engagements. Depuis le mois de Juin, un groupe de travail constitué d'élus de la Commission Sports-Animation s'est livré à une profonde réflexion autour de ce projet qui se veut fédérateur et pragmatique. Un pré-projet a été présenté aux Associations en septembre. À suivre...

Vincent CHARLOT

> Bassin écrêteur de crues du Soust



Décidée il y a douze ans, la construction du Bassin écrêteur de crues du Soust est en train de voir le jour aux abords de la Route des Pindats, à Gelos.

Cette imposante digue en terre compactée de 280 m de long et 6,5 m de hauteur pourra stocker jusqu'à 300 000 m³ d'eau en cas de crue. De Bosdarros à la proximité de la rue du 14 juillet à Pau, les riverains du Soust sur les communes de Gelos, Mazères-Lezons, Rontignon et Uzès pourront enfin retrouver leur sommeil en temps d'orages fréquents et violents.

Rendons hommage aux élus de toutes ces communes pour leur travail de longue haleine qui a permis d'aboutir enfin !



La digue du bassin du Soust.

Géard HEITZ



Écomusée de Marquèze : un groupe d'âinés pose devant la maison du maître.

> Le CCAS et le voyage annuel des âinés



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est présidé par le maire et constitué de membres du Conseil Municipal ainsi que de citoyens de la commune. Il se réunit régulièrement pour examiner et statuer sur des demandes d'aides financières ponctuelles sollicitées par des Mazérois. C'est dire si la discrétion et même la confidentialité sont de mise dans cette instance.

Chaque année, le CCAS se charge aussi d'organiser le traditionnel voyage des âinés du village. Ainsi, le jeudi 2 octobre, 115 voyageurs se sont rendus dans les Landes pour visiter l'écomusée de Marquèze, un quartier du village de Sabres reconstitué tel qu'il se présentait en 1936. Deux charmantes guides ont relaté à nos visiteurs très intéressés la vie agro-pastorale au XIX^e siècle dans la Haute-Lande. Une découverte unanimement appréciée par nos âinés, de la doyenne de 92 ans aux « petits nouveaux » pour qui c'était le premier voyage de leurs 60 printemps.

Élisabeth LAHORE

> Site Internet... à l'étude



Les Mazérois sont nombreux à le réclamer : il est grand temps que Mazères-Lezons se mette à l'heure des nouvelles technologies.

Véritable vitrine de la vie de notre village, un site Internet permettra aussi à tous les habitants de disposer d'un outil pratique, par exemple pour rechercher des informations administratives, se renseigner sur de nombreuses démarches citoyennes, se mettre aisément en relation avec les services de la mairie, etc...

Nous devrions pouvoir présenter cette nouveauté au cours du premier trimestre 2009.

Nicole LE DIEU DE VILLE

... dernière minute... dernière minute...

> Cimetière

À l'occasion de la Toussaint, sur les tombes manifestement en « état d'abandon », la Mairie déposera un avis faisant appel aux personnes qui se rendent au cimetière, aux fins de retrouver descendants ou parents des défunts. D'avance merci de contacter la Mairie pour tout renseignement concourant à ces recherches.

> Chez nous... Per noster...

> Agenda des manifestations

5 & 6 DÉCEMBRE 2008 : TÉLÉTHON

- **Vendredi 5 décembre** : repas à la salle Marcelle Courtois, préparé par les associations.
- **Samedi 6 décembre** : le matin, marche et randonnée en cyclo ; l'après-midi, opération « Touskiroule », rue Jules Ferry.

> Le carnet

NAISSANCES : Océane PESCHE, Louna PRIM, Lily SAÛT.
MARIAGES : Patrick BOURAU et Thery TONDJE. Philippe BRAENENS et Céline DA SILVA. Jérôme GIBANEL-ESCOLA et Virginie COLOMB. Nicolas LAUSSAT et Aurélia SEURAT. Mikaël LE BERRE et Élodie KASIANENKO. Thierry PASQUINE et Céline GAUTRON. Xavier TALOU et Paula AREJO RABASCO. Stéphane TARDAN et Aurore LE BERRE.
DÉCÈS : Éleutério NAVARRO-FERRER. Juan Perez NAVARRO. Jacques SALOMONI. Raymond SOMPS. Stanislas ZINKO.

> Santé et autres services à la personne...

Samu : 15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecin : Dr Rodero, ☎ 05 59 06 52 02
Chirurgien dentiste : Dr Cachelet, ☎ 05 59 06 51 29
Pharmacie Beth-Ceü : ☎ 05 59 06 54 05
Maison de retraite : Saint-Léon, Vallée Heureuse, ☎ 05 59 06 13 22
Maintien à domicile des Personnes âgées : 22, rue du Fer à Cheval, ☎ 05 59 06 66 94
Edf (sécurité dépannage) : ☎ 0 810 333 364
Gdf (sécurité dépannage) : ☎ 0 810 433 065
Bureau de Poste : ☎ 05 59 06 68 60
 (ouverture : lundi, mardi, vendredi : 8 h 45-12 h / 14 h-16 h 45 ; mercredi et samedi : 9 h à 12 h (fermé l'après-midi))
Presbytère : ☎ 05 59 06 64 77
Centre Social : ☎ 05 59 06 68 70

> Services communaux

Bibliothèque municipale : ☎ 05 59 06 80 54

Mairie de Mazères-Lezons : 30, avenue du Général de Gaulle - 64110 Mazères-Lezons

NUMÉRO D'URGENCE : En cas d'urgence, si votre appel ne peut pas attendre les heures d'ouverture du secrétariat de la mairie, appelez le numéro d'urgence 7 jours/7 : ☎ 05 59 06 33 88 ou le numéro de la mairie (☎ 05 59 06 56 51) qui vous renverra au numéro d'urgence.

Permanence à la mairie : La mairie tient une permanence ouverte à tous, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h. Pour toutes vos démarches administratives, ou rencontrer un élu de permanence.

Crèche municipale : ☎ 05 59 06 11 13

École Maternelle : ☎ 05 59 06 60 55

École Primaire : ☎ 05 59 06 51 23

- Mairie de Mazères-Lezons - 30, avenue du Gal de Gaulle 64110 Mazères-Lezons
- Directrice de la publication : Monique SÉMAVOINE
- Directrice de la rédaction : Nicole le DIEU de VILLE
- Crédits photos : Perrine RIMAJOU - J.-P. LAPLACE
- Réalisation, impression : Art'Cool-Imprimerie Duval Avenue du Corps-Francis Pommiès - 23, zone artisanale du Plateau - 64320 Bizanós
- ISSN en cours
- dépôt légal à parution